



Ecole Primaire Jules Ferry

10, rue Germain Chauveau

37400 AMBOISE

Tél.: 02.47.57.01.32

ec-jules-ferry-amboise@ac-orleans-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2013

Présents : Mmes Badier, Hacia, Vassot, Boulay, M. Maignan, enseignants ; Mme Bourgognon, A.T.S.E.M. ; Mmes Robin et Metton, MM. Cailleau, Cherrier, Bougré et Poirier, représentants des parents ; M. Levret, représentant de la Municipalité ; Nabisha, Sulivane, Benjamin, Alexia, Iléane, Océane, Victor, Tom, Mathéo, Joséphine, délégués élèves.

Excusés : Mmes Zenss et Bouchet-Olivier, enseignantes ; Mme Poret-Legot, coordinatrice de l'accueil périscolaire ; M. l'Inspecteur de l'Education Nationale ; Mmes Désiré et Georget, représentantes des parents ; Dylan, Enzo, délégués élèves ; Mme Reboulleau, ATSEM ; agents municipaux.

- Tour de table de présentation : Il est procédé à un échange d'adresses mails pour faciliter les préparatifs des différents conseils d'école. Les comptes-rendus seront transmis en version papier aux parents en ayant fait la demande, ils seront autrement accessibles via le site internet de l'école.

- Présentation du conseil d'élèves et compte-rendu de la première réunion :
 - Présentation du conseil d'élèves par les délégués les plus âgés (missions, fonctionnement...).
 - Premier bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (horaires, mercredi matin, activités...) : *Les réponses du conseil figurent en italique.*
 - Il n'y a pas d'intervenant pour toutes les classes dans la 2ème période.
 - Il y a un souci pour le nombre de places avec Bruno : les CE2 « bouchent les trous » et ne sont pas prioritaires.
 - C'est bien de terminer plus tôt, pour faire ses devoirs et faire ce qu'on veut à la maison.
 - Certains élèves préféreraient revenir à la semaine de 4 jours.
 - Ceux qui restent aux activités ne peuvent pas toujours faire les activités qu'ils veulent.
 - Il est dommage que certaines activités ne soient pas proposées à tous les niveaux (manga).
 - L'activité lecture est trop longue, les élèves préféreraient des jeux.
 - Les élèves ne choisissent pas les jeux, ils sont imposés par les agents.
 - Il est dommage de ne pas pouvoir s'avancer dans ses devoirs dès 15 heures. Peut-on laisser le choix ? Réponse des adultes présents : ce n'est pas le but de se temps-là et cela paraît difficile à mettre en place.
 - Certains élèves sont plus fatigués en classe, voire énervés l'après-midi.
 - Certains plus petits prennent pour une punition de rester après l'école.
 - Peut-on protéger le poirier pour éviter les bêtises avec les poires qui tombent ? *Le service espaces verts devrait voir ce qu'il est possible de faire.*
 - Merci à la Mairie pour avoir bouché les trous dans la cour, et avoir fait des dessins sur le bitume !
 - Peut-on avoir des pelles et râteaux pour jouer dans le bac à sable ? *Ce sera vu avec le budget USEP (pour le printemps).*
 - Peut-on revoir le planning en tenant compte des après-midi sans récréation ? *Les agents municipaux ont donné leur accord, les élèves médiateurs seront aussi pris en compte.*
 - Peut-on apporter des consoles de jeux... ? *Non, cela crée des histoires et est risqué (perte, vol, casse...).*
 - Peut-on avoir deux ballons de basket ? *Oui, il y en aura deux désormais.*

- Peut-on mettre en place des tours de gestion du jardin (comme les élèves de service) ? *Ce sera fait pour le printemps.*
 - On trouve encore des cheveux dans les plats...
 - Peut-on prendre des médicaments à l'école ? *Cela est interdit, sauf dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé (PAI).*
- Effectifs de l'école, répartition des classes : L'école compte à ce jour 119 élèves répartis comme suit : 25 P.S.-M.S. (16+ 9), 25 G.S., 26 C.P.-C.E.1 (15 + 11), 17 C.E.2, 26 C.M.1-C.M.2 (14 + 12). La moyenne est de 23,8 élèves par classe. Il y a 96 familles au total. L'école accueille un certain nombre d'enfants des Villages d'Amboise et Pocé, des enfants du voyage, des enfants non francophones, des élèves en situation de handicap.
- Bilan de l'élection des représentants des parents d'élèves :

	SCRUTIN DE 2013	Rappel scrutin de 2012
INSCRITS	172	166
VOTANTS	76	63
DONT PAR CORRESPONDANCE	70	50
ABSTENTIONS	96	103
BLANCS ET NULS	12	9
TAUX DE PARTICIPATION	44,19%	37,95%

Le taux de participation est plus élevé que les années précédentes, ce qui laisse espérer une implication accrue des parents dans la vie de l'école et le suivi des élèves !

- Aménagement des rythmes scolaires, accueil périscolaire, cantine et étude surveillée :

Remarques des parents : Les parents regrettent la rapidité avec laquelle la réforme a été mise en place. Inquiétude quant à la possibilité que les activités deviennent payantes. Ils regrettent le fait que la municipalité n'ait pas davantage écouté les parents (des réunions ont bien eu lieu, mais à 16h30). La souplesse est de mise dans les inscriptions aux activités. En quoi ces rythmes sont-ils bénéfiques aux enfants ? Les enfants semblent en effet plus fatigués.

Remarques de la Mairie : Un courrier de M. le Maire a été remis cette semaine à toutes les familles. Il précise les objectifs de la réforme et la façon dont elle a été mise en place à Amboise. Un questionnaire de satisfaction devrait suivre prochainement. M. Levret rappelle aussi que la subvention de l'Etat n'était recevable que pour l'année 2013. Les activités ne devraient pas devenir payantes. Les choix budgétaires à venir seront donc importants. Il est souhaitable que les enfants soient inscrits aux activités pour toute la période (pour une bonne organisation des animateurs et intervenants).

Remarque des agents : Sur le temps d'ARS, les enfants (maternelle en particulier) sont plus fatigués. Pour les agents, le temps de préparation est important et ne peut être pris sur le temps scolaire. Il n'y a malheureusement pas beaucoup d'aide en plus. Les responsabilités ont augmenté, sans pour autant de changement de statut des agents.

Remarques des enseignants : Il est important que les activités n'aient pas lieu dans les classes, et soient bien distinctes de celles proposées sur le temps scolaire. On sent les enfants plus fatigués ou plus excités plus tôt dans la semaine. Il n'y a plus d'ATSEM en GS à l'accueil, ni le mercredi matin ; les conditions de travail sur le temps scolaires se sont donc dégradées, le ménage n'est pas fait le mercredi, ni pendant les petites vacances. Les taux d'encadrement sont bien respectés.

→ Vu les soucis d'organisation et les difficultés posées, que ce soit pour les parents, les enseignants, les agents, la Mairie et... les enfants, le bilan de la première période de l'année n'est pas concluant. On a l'impression de demander beaucoup aux enfants.

- Mise à jour et vote du règlement intérieur : Quelques modifications sont apportées. Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera porté à la connaissance des parents en version papier. La signature attestant de la prise en compte de ce règlement sera indispensable. Il sera également disponible sur le site internet de l'école.
- Rappel du P.P.M.S., compte-rendu de la simulation annuelle, ainsi que du premier exercice d'évacuation : Rien de particulier à signaler, les comptes-rendus détaillés ont été transmis au Service Education et à l'Inspection de l'Education Nationale.

- Sécurité aux abords de l'école : Des parents constatent le danger que représente la traversée du boulevard Anatole France. Un rappel a été fait à la Police Municipale, via l'Association de Quartier et M. Maignan. Des travaux seraient peut-être à envisager de la part de la Mairie pour diminuer la vitesse des véhicules et rappeler la proximité d'une école.
- Bilan financier : Le budget municipal va être clôturé prochainement. Les enseignants rappellent la difficulté de procéder à des achats de fournitures avec le budget actuel (36 € par élève, ramenés à environ 25 € par élève, une fois les prélèvements suivants effectués : direction, poste enfants du voyage, ramettes de papier et entretien des photocopieurs). Il est toutefois appréciable de bénéficier d'un budget pharmacie, abonnement et transport.
- Travaux réalisés et à prévoir : Les fissures de la cour élémentaire viennent d'être rebouchées. Un certain nombre de travaux restent sans réponses (rideaux dans la salle multimédia...) et de nouvelles demandes ont été faites dans le cadre du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, réalisé par les enseignants (toilettes de l'élémentaire notamment). Un rappel est fait également quant au chauffage trop faible (voire éteint le mercredi matin notamment).
- Intervenants extérieurs : Les interventions de Bruno Cornier sont toujours particulièrement appréciées des élèves et des enseignants. Florence Cadiou intervient toujours en éducation musicale et Mme Château (maman de Dany et Léo) intervient bénévolement en anglais dans la classe de G.S.
- Projet pédagogique de l'école : Cette année, le projet pédagogique de l'école (financé par la Mairie) concerne la littérature et s'articulera autour de trois axes : Découverte de l'objet livre et de l'oralisation d'histoires ; Ecriture d'un livre de A à Z ; Développement d'internet et recours à l'informatique.
 Dans un souci d'équité, tous les élèves, de la petite section au C.M.2, seront associés aux différents volets du projet (même si le budget ne prend pas en compte les élèves de P.S. et M.S.), qui sera mené sur toute l'année scolaire. Objectifs et réalisations seront bien sûr adaptés à chaque niveau, et complétés en fonction des projets de classe.
 Tenant compte de l'hétérogénéité du public, aucune participation financière ne sera demandée aux parents.
 Dans une moindre mesure, et compte-tenu des difficultés des élèves et des manques en la matière à l'école, l'achat de matériel éducatif (autour de la numération) complétera le projet d'école.
- Divers : Au nom de la Municipalité, M. Levret tient à remercier l'école Jules Ferry (enseignants, parents et élèves) pour son implication dans la vie de la commune.
 Des parents demandent si le bac à sable peut être enlevé : il faut savoir que le sable est changé régulièrement, et qu'il est utilisé pour sécuriser la structure en maternelle et les activités athlétiques en élémentaire.

Les prochains conseils sont fixés aux **jeudi 13 mars** et **jeudi 26 juin 2014** à 17h00.

A Amboise, le 7 novembre 2013,

Le Directeur,

Signé

J.-B. Maignan

Mme Badier, Mme Hacia, Mme Vassot, M. Maignan, Mme Zenss, Mme Boulay, Mme Bouchet-Olivier, Mme Reboulleau, Mme Bourgognon, M. Cailleau, Mme Metton, Mme Georget, Mme Désiré, Mme Robin, M. Poirier, M. Cherrier, M. Bougré, M. Levret, Mme Poret-Legot, Agents municipaux, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Service Education-Jeunesse, Dossier Ecole.